

Contact Mme PARENT

03.61.25.82.48

c..parent@irms.fr

Objectif de l'action

Les personnels des services de sécurité incendie ont pour mission d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens. Maintenir les connaissances pour être capable de respecter les prescriptions de sécurité incendie comme agent de sécurité incendie SSIAP1

Pré-requis

- Aptitude médicale
- Être titulaire du diplôme SST ou PCS 1 et de l'attestation HOB0
- Être titulaire de la qualification SSIAP 1 ou ERP1/IGH1 et ayant exercé la fonction pendant les 36 derniers mois

Moyens Pédagogiques

- Vidéo projecteur, tableaux, registres et documents sécurité
- Pratique : extincteurs avec simulateur de feu pour manœuvre d'extinction, postes radio, panneau de simulation de système de sécurité incendie (SSI)

Validation

Validation par un contrôle de connaissance en QCM + pratique

Intervenants

Nos intervenants sont des professionnels qualifiés et expérimentés en tant que formateurs.

Tarif

Selon Devis

Durée

14 heures

Recyclage du diplôme d'Agent de Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personne

R-SSIAP 1

Contenu

Conforme au programme défini par l'arrêté du 02 mai 2005 du Ministère de l'Intérieur.

Revoir les principes fondamentaux de la sécurité incendie en ERP et IGH
Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

Dispositions réglementaires :

- évacuation des occupants
- éclairage normal et de sécurité
- accessibilité et mise en service des moyens de secours

Exercices pratiques :

- gestion d'une alarme
- alerte des secours
- gestion d'une évacuation
- réception et guidage des secours

Mise en œuvre de moyens d'extinction :

- exercices d'extinction d'un début d'incendie
- manipulation des extincteurs et RIA
- protection individuelle